

## PROTOCOLE D'ACTION – AMBASSADEURS PHARE

1. Je remarque qu'un élève est victime d'humiliation ou d'intimidation / On me fait part d'une situation d'humiliation ou d'intimidation sur un élève.
2. Je me renseigne discrètement et rapidement. Il me faut le nom et le prénom de la victime, sa classe et avoir une vague idée de ce qu'elle subit.
3. J'utilise le harcèlomètre pour bien évaluer la situation.
4. Quand je suis sûr(e) de mes informations, je remplis la fiche NAVETTE.
5. Je fais déposer la fiche NAVETTE dans le casier PHARE en salle des professeurs et je vais directement expliquer la situation à un des adultes de l'équipe PHARE :
  - Mme SENDER ( CPE) , à la vie scolaire.
  - Zak, à la vie scolaire.
  - Mme MULLER ( AESH) , dans les salles ULIS.
  - Mme ESCALIER en salle 109 ou en salle des professeurs.
  - Mme VILLENEUVE en salle 201 ou en salle des professeurs.

Il faut être rapide et discret. On compte sur vous pour ne pas discuter avec vos camarades de vos missions PHARE.